

Un peu d'égalité, beaucoup de fiscalité !

Martigues

25 février 2022

Conseil municipal

L'orientation budgétaire a été le moteur des discussions entre les élus martégaux hier soir pour le troisième conseil municipal de l'année. Pour faire face au contexte actuel, le maire a évoqué une hausse de 5% de la taxe foncière et un possible emprunt de 6 millions d'euros.



Le débat était animé hier dans la salle du conseil à l'évocation d'une hausse de la fiscalité © La Provence

« [Semivim](#) », le nom de l'entreprise fait toujours trembler les murs de la salle du conseil à la mairie de Martigues. C'était il y a à peine 15 jours que Patrick Grimaud, élu de la majorité, et Gaby Charroux, le maire communiste de la ville, actaient leur divorce à la suite des révélations sur le bailleur social affiliée à la ville.

Hier soir, malgré des échanges parfois tendus, les élus ont pu longuement débattre sur l'orientation budgétaire pour l'année à venir et plus largement, jusqu'à la fin du mandat en 2026.

ÇA AVANCE POUR LES FEMMES

Avant d'entamer le cœur de la séance, le premier point à l'ordre du jour était la présentation annuelle sur la situation d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la ville. La majorité s'est félicitée des progrès faits en cette matière. Le 9^e adjoint, Pierre Caste a fièrement communiqué la surreprésentation des femmes dans de nombreux services de la mairie. Un bilan toutefois contesté par la conseillère de l'opposition Carole Cahagne qui souligne que les postes décisionnels demeurent occupés à 61% par des hommes.

Mais c'est surtout dans sa vie sociale que la ville peut se prévaloir de faire avancer les choses. Nathalie Lefèbvre, 4^e adjointe, évoque notamment la réussite de certains événements comme la fête du foot féminin qui a rassemblé plus de 350 personnes en juin 2021 et qui sera sûrement reconduite en 2022.

HAUSSE DE LA TAXE FONCIERE ET POTENTIEL EMPRUNT

Le sujet est resté sur la table pendant plus de la moitié du conseil hier. Sur la base d'un rapport rédigé par la majorité, les élus martégaux ont débattu pendant de longues minutes sur les orientations budgétaires qui façonneront les 4 prochaines années du mandat. Ces derniers ont seulement discuté des annonces faites par le maire, car le vote du budget ne se fera que le mois prochain.. Après avoir détaillé précisément le contexte auquel la collectivité doit faire face – conséquences économiques de la crise sanitaire et désengagement du gouvernement envers les collectivités avec la loi 3DS – Gaby Charroux a affirmé devoir agir sur le seul impôt encore de son ressort : la taxe foncière. Avec 32,68 % en 2018, le taux de la taxe foncière de

Martigues est le plus bas du département depuis 10 ans. Il sera augmenté à 37,68% par la majorité, un « *taux toujours très bas par rapport aux villes voisines* », rassure le maire.

Avec le conflit grandissant en Ukraine, dont il prévoit déjà les retombées économiques pour sa ville, Gaby Charroux propose aussi une autre mesure pour l'année à venir : un emprunt potentiel de 6 millions d'euros « *qui ne sera pas forcément appelé* ».

Ces orientations budgétaires n'ont, évidemment, pas manqué de faire réagir

l'opposition. L'élus *Les Républicains*, Jean-Luc Di Maria, considère que « *réduire la dette était une mauvaise idée, là où un plan Marshall serait nécessaire pour répondre aux besoins de la population.* », tandis que d'autres critiquent le rapport censé être le support du débat et qui pourtant, manquait cruellement de matière selon l'élus du *Rassemblement National* Emmanuel Fouquart : « *difficile de débattre avec le peu d'infos communiqué dans ce rapport* ». Le vote du budget s'effectuera le 25 mars prochain, l'occasion pour les élus de s'exprimer définitivement sur ces questions.